



Avis d'appel d'offres

**Réfection de la mécanique de la station de surpression d'eau potable
située au 474 chemin du Lac-Millette à Saint-Sauveur
2023-GE-20-TR**

**Réfection de la mécanique de la station de pompage d'eau potable
située au 134 rue de la Gare à Piedmont
2023-GE-35-TR**

La Ville de Saint-Sauveur demande des soumissions par voie publique pour obtenir les services d'une entreprise spécialisée en mécanique de procédé afin d'effectuer les réfections suivantes :

- mécanique de la station de surpression d'eau potable située au 474 chemin du Lac-Millette à Saint-Sauveur;
- mécanique de la station de pompage d'eau potable située au 134 rue de la Gare sur le territoire de la municipalité de Piedmont.

Les soumissions, sous enveloppes scellées, seront reçues jusqu'à **10 h, le 27 juillet 2023**, au bureau du Service des affaires juridiques et contractuelles, à la Mairie de la Ville de Saint-Sauveur, au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur. Les soumissions électroniques seront ouvertes publiquement après la clôture des soumissions à compter de 10 h 01 et l'ouverture publique des enveloppes suivra.

Les soumissions devront être déposées en un exemplaire original ainsi que sur une clé USB et être accompagnées notamment des documents suivants :

- Une garantie de soumission égale à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, émise par une compagnie d'assurance autorisée et valide pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours ou un chèque certifié égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission;
- Si la garantie de soumission est sous forme de cautionnement : une lettre d'engagement stipulant qu'un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour salaires, matériaux et services seront accordés au soumissionnaire.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SEAO), à compter du 28 juin 2023.

La responsable des appels d'offres est responsable de la gestion du processus de sollicitation de marché :
Me Marie-Pier Pharand
Directrice du Service des affaires juridiques et contractuelles

Pour toute question, s'adresser par courriel à l'adresse : juridique@vss.ca, en mentionnant en objet le numéro d'appel d'offres, soit : **2023-GE-20-TR** ou **2023-GE-35-TR**.

Toutes les questions relatives aux appels d'offres doivent parvenir par écrit au responsable de l'appel d'offres **au plus tard huit jours ouvrables avant la date limite de réception des soumissions**. Le soumissionnaire doit s'adresser **obligatoirement et uniquement** au responsable de l'appel d'offres. À défaut, la Ville pourra, à sa seule discrétion, rejeter la soumission.

De plus, si un soumissionnaire a communiqué ou tenté de communiquer, avant l'adjudication du contrat, avec un employé de la Ville autre que celui mentionné au document d'appel d'offres et que cette information est découverte pendant l'exécution du contrat, la Ville pourra appliquer, à sa seule discrétion, la sanction prévue aux dispositions prévues à l'article : Fin de contrat.

La Ville de Saint-Sauveur ne divulguera ni le résultat de l'ouverture des soumissions ni le nom de l'Adjudicataire par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SEAO.

La Ville de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Sauveur, ce 28 juin 2023.

La directrice du Service des affaires juridiques et contractuelles,

Marie-Pier Pharand, avocate